CONSEIL MUNICIPAL			
SEANCE DU 14 JANVIER 2014			
Nombre de Conseillers	L'an deux mil quatorze, le quatorze janvier, à vingt		
en exercice : 17	heures, le Conseil Municipal de la Commune de		
Présents: 14	CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session		
Votants: 16	ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-		
Procuration: 2	Paul LERAY, Maire.		
	P <u>résents</u> :		
Convocation:	M. Jean-Paul LERAY, Maire		
7 janvier 2014	M. Georges LECLEVE, Bernard CHAZELAS, Jean-		
	Marie GATARD, Jean-Pierre GRANDJOUAN, Adjoints		
	M. Jacques CHEVALIER, Conseiller municipal délégué		
	M. MMES Michel GRAVOUIL, Nicolas BOUCHER, Eric		
	LOMBREY, Annie BARDOUL, Alice BICZYSKO, Philippe		
	BRIAND, Paul PIPAUD, Michèle FRANCHETEAU,		
	Conseillers municipaux		
	Absents excusés :		
	MME Régine CORMIER, Conseillère municipale, pouvoir		
	donné à M. Jean-Paul LERAY,		
	MME Marie-Josèphe BATARD, Conseillère municipale,		
	M. Lionel LESCURAT, Conseiller municipal, pouvoir donné		
	à M. Nicolas BOUCHER		
	A été élu secrétaire de séance : M. Michel GRAVOUIL		
Date d'affichage	15 janvier 2014		

<u>Compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2013</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

► DE-2014/1 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

Conformément aux délibérations n°2008/45 en date du 22 mars 2008 et n°2009/155 en date du 24 novembre 2009 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics.

Date du marché	Société	Objet du marché	Montant H.T.
03/01/14	EQUIP'SERVICE (44119 TREILLIERES)	Acquisition de 10 paniers pour lave-verres GS35 et 10 grilles Inox pour four pour la salle Ellipse	640,00 €
09/01/14	RECORD (37150 BLERE)	Contrat de maintenance des portes automatiques de la salle « ELLIPSE »	658,00 €

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20140114-D2014-1-DE
Date de télétransmission : 22/01/2014
Date de réception préfecture : 22/01/2014

► DE-2014/2 – Ouverture anticipée de crédits

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Dans l'attente du vote des budgets primitifs prévu cette année au mois de février, il y a lieu comme la loi nous y autorise, d'ouvrir par anticipation des crédits budgétaires.

Je vous propose d'ouvrir les crédits nécessaires au financement des programmes suivants : acquisition d'un programmateur pour le théâtre, d'une balayeuse et petits matériels pour la salle multifonctions, travaux pour le bâtiment des associations et busage au niveau du parking de la salle des sports, sur le budget « Commune »

Article	Montant
2158-163	3 500,00 €
2184-163	1 000,00 €
2313-097	4 000,00 €
2313-163	5 000,00 €
2315-121	1 500,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'ouvrir par anticipation les crédits sus-mentionnés sur le budget 2014 « Commune ».

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-20140114-D2014-2-DE	
Date de télétransmission : 22/01/14	
Date de réception préfecture : 22/01/14	

► DE-2014/3 – Site des sports : Prévention des inondations

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Un riverain de la Rue de la Bride à Mains nous a fait part des inondations qui se produisent sur son terrain suite à l'aménagement des parkings autour de la salle des sports. Il conviendrait d'effectuer un busage afin d'envoyer les eaux pluviales dans le réseau de la rue de la Bride à Mains. Le coût des travaux est estimé à environ $1\ 200,00\ \in\ HT$. »

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- De réaliser les travaux de busage nécessaires,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire, pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20140114-D2014-3-DE
Date de télétransmission : 22/01/14
Date de réception préfecture : 22/01/14

► DE-2014/4 – Débat d'orientations budgétaires 2014

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Avant de voter les budgets en février 2014, je vous propose, bien que ce ne soit pas obligatoire pour notre commune, de débattre des orientations budgétaires pour 2014. Compte-tenu des élections municipales en mars 2014, les possibilités de travaux pourraient être inscrites sous un poste « programmes divers ».

Vous trouverez, ci-après, la liste des travaux prévus.

LISTE DES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS	2014		
	Fonctionnement	Investissement	Subvention
Achat terrains (alignements divers)		5 000,00	
Matériel services techniques		5 000,00	
Budget annuel investissement école		2 300,00	
Balayeuse FS50B pour salle ELLIPSE		3 500,00	
Programmateur chauffage théâtre		4 000,00	
Travaux VIVAL		4 300,00	
PAVE		50 000,00	17 500,00

PAVC		50 000,00	
Entretien bâtiments - Hall du théâtre : 7 800,00 € - Divers : 12 200,00 €	20 000,00 €		
TOTAL	20 000,00	124 100,00	17 500,00 €

Le Conseil municipal prend acte de la liste des différents travaux et investissements prévus.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-20140114-D2014-4-DE	
Date de télétransmission : 22/01/14	
Date de réception préfecture : 22/01/14	

► DE-2014/5 – Travaux d'aménagement de l'entrée du bourg dans le cadre du PAVE : Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2014

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Les travaux d'aménagement de l'entrée du Bourg, préconisés dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) afin de faciliter les déplacements des personnes handicapées ou à mobilité réduite et programmés suivant le plan d'action pour 2013, n'ont pas été réalisés.

Une subvention peut être sollicitée au niveau de l'Etat (Dotation d'équipement des territoires ruraux -DETR) pour la 4^{ème} catégorie d'opérations « Accessibilité aux personnes à mobilité réduite ».

Le montant global des travaux, selon le rapport du plan d'action établi dans le cadre du PAVE, s'élevait à 42 300,00 \in H.T. en 2009, valeur estimée pour 2014 à environ 50 000,00 \in H.T.

Le plan de financement pourrait se décomposer comme suit :

- DETR 2014 (taux de subvention : 35% plafonné à 200 000 € de dépenses)
 Autofinancement/Emprunt
 17 500,00 €
 32 500,00 €
- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :
- de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2014 pour les travaux sus-mentionnés avec le plan de financement tel que proposé,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20140114-D2014-5-DE
Date de télétransmission : 15/01/14
Date de réception préfecture : 15/01/14

► DE-2014/6 – Surveillance de la qualité de l'air dans certains ERP : Choix du cabinet Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Le décret n°2011-1728 instaure la surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public. L'entrée en vigueur de cette nouvelle obligation est progressive et devra être achevée avant le 1^{er} janvier 2015 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans et les écoles de six ans et les écoles maternelles, et avant le 1^{er} janvier 2018 pour les écoles élémentaires.

Deux cabinets ont été consultés et ont remis les offres suivantes :

CABINET	Montant H.T.
BUREAU VERITAS (44800 SAINT-HERBLAIN)	3 190,00 €
HYGIATECH DPA (92250 LA GARENNE COLOMBES)	4 404,55 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide, par 15 voix « Pour » et 1 « Contre » :

- De confier la surveillance de la qualité de l'air dans certains ERP au Bureau VERITAS pour un montant de 3 190,00 € H.T.,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-20140114-D2014-6-DE	
Date de télétransmission : 22/01/14	
Date de réception préfecture : 22/01/14	

► DE-2014/7 – Affaires diverses

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des dossiers et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser l'achat d'une balayeuse pour effectuer le ménage de la salle « ELLIPSE » pour un montant de 2 727,34 € H.T.,
- d'effectuer les travaux nécessaires (pose d'une gouttière) au bâtiment des associations pour un montant de 2 300,00 € H.T.,
- d'effectuer les travaux de déplacement des groupes de refroidissement du magasin VIVAL pour un montant de 3 542,00 € H.T.,
- de mettre à disposition gratuitement des salles communales pour des réunions politiques entre le 15/01/2014 et le 30/06/2014

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN donne lecture des documents d'urbanisme :

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Année	N° dossier	Adresse du bien	Section	N°	Superficie totale	Exercice droit de préemption
2013	36	4 rue des Sables	G	1142	945 m²	non
2013	37	Rue du Breil	F	1510	10 440 m²	non
2013	38	10 impasse des Erables	F	1395	822 m²	non
2014	1	42 rue des Moissonneurs	G	2931	699 m²	non

PERMIS DE CONSTRUIRE

A 1001	09/01/2014	LOPES DE SOUSA Agostinho	30 Bis rue du Brigandin	G 3125	Maison d'habitation	
--------	------------	-----------------------------	----------------------------	--------	---------------------	--

DECLARATIONS PREALABLES

DECLARATIONS I REALABLES					
N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2064	17/12/2013	Consorts CLAVIER représentés par Mr CLAVIER Jacky	31 rue de la Bride à Mains	G 52	Division de terrain
A 2001	06/01/2014	DAVID Wilfried	18 Impasse des Erables	F 1391	Mur mitoyen
A 2002	13/01/2014	MARIOT Olivier	9 rue des Genêts	G 2357	Extension habitation

Séance levée à 21 heures 30.

Annie BARDOUL :	Marie-Josèphe BATARD : Excusée
Alice BICZYSKO :	Nicolas BOUCHER :
Philippe BRIAND :	Bernard CHAZELAS :
Jacques CHEVALIER :	Régine CORMIER : Excusée
Michèle FRANCHETEAU :	Jean-Marie GATARD :
Jean-Pierre GRANDJOUAN :	Michel GRAVOUIL:
Georges LECLEVE :	Jean-Paul LERAY :
Lionel LESCURAT : Excusé	Eric LOMBREY:
Paul PIPAUD :	